



SOLAR ENERGY



L'ÉNERGIE SOLAIRE À VOTRE PORTÉE

**Produisez votre propre énergie verte
et faites des économies substantielles.**

Vous souhaitez :

- Economiser sur votre facture d'électricité?
- Participer à la production d'énergie durable?
- Renforcer votre image verte?

**Vous êtes propriétaire d'un bâtiment doté d'une vaste toiture ou d'un carport?
Installez des panneaux photovoltaïques et produisez votre propre énergie!**

Produisez vous-même votre électricité!

Luminus vous accompagne dans la concrétisation de votre propre projet d'installation de panneaux photovoltaïques.

1. Nous prenons en main l'ensemble du projet

Nous pilotons le projet dès le premier jour et durant les années de service de vos panneaux.

- Etude de faisabilité.
- Conception, installation, mise en service et entretien.
- Injection de l'énergie dans vos installations et, le cas échéant dans le réseau électrique.



SAVE YOUR ENERGY

2. Montage financier sur mesure

Les panneaux photovoltaïques constituent un investissement particulièrement intéressant. En effet, ils sont garantis au cours des 25 premières années d'existence, mais peuvent continuer à fonctionner durant plus de 40 ans. En moyenne, et selon la Région, le coût d'une installation est amorti en 6 à 12 ans à peine !

Pour le financement de l'installation, vous avez le choix: soit vous utilisez vos fonds propres, soit nous prenons en charge tous les investissements liés au projet. Dans ce cas, notre rémunération provient :

- Des certificats verts octroyés par votre Région.
- De loyers calculés afin de rester inférieurs au coût de l'électricité économisée grâce à vos panneaux solaires.

3. Vous bénéficiez d'une foule d'avantages

- Les loyers de votre installation sont inférieurs à la valeur de l'électricité qu'elle produit.
- Une fois la période d'amortissement terminée, l'électricité produite ne vous coûte plus rien.
- Pour l'énergie produite sur votre site, vous ne devrez verser ni redevance, ni frais de distribution ni taxes aux gestionnaires de réseau et à l'Etat.
- Nous vous proposons un contrat de fourniture avantageux pour votre consommation résiduelle d'électricité, et nous vous rachetons votre surplus d'électricité lorsque la production de vos panneaux est supérieure à vos besoins.

Vous souhaitez lancer un projet photovoltaïque ?

- Disposez-vous d'une toiture de plus de 350 m² ?
- Votre toiture peut-elle supporter un poids supplémentaire de 15 kg/m² ?
- Etes-vous propriétaire du terrain et du bâtiment ?
- Etes-vous prêt à vous lancer dans un projet d'une durée de vie de plus de 20 ans ?

Si vous avez répondu 'oui' à toutes ces questions, alors vous pouvez devenir l'initiateur d'un projet photovoltaïque. N'hésitez pas non plus à nous contacter dans les autres cas: nos experts développeront une solution sur mesure adaptée à vos contraintes techniques !

Pour de plus amples informations, contactez votre Key Account Manager ou envoyez un mail à btb@edfluminus.be

